

Place du Port

Charges des dalles de couverture

PLACE DU PORT

PLAN D'UTILISATION

Surfaces de la place

Les pièces d'appui servant de socles à diverses installations doivent avoir une surface suffisante pour répondre aux conditions de surcharges de la dalle et d'autre part pour éviter des enfoncements du revêtement (surtout à la période des grandes chaleurs).

L'enrobé ne doit pas être percé, foré, creusé, scarifié ou autre (ne pas planter de piquets, sardines ou similaires).

La surface du revêtement ne comporte pas de traitement spécifique (contre les huiles ou essence des véhicules par exemple).

Il faut donc protéger la surface du sol afin de prévenir toutes salissures. A noter que le marquage au sol à la peinture est interdit.

Zones limitées à 800 kg/m².

Zones limitées à 400 kg/m².

Zone interdite aux véhicules et charges lourdes.

